

## RAPPORT DU CONSEIL DE FONDATION 2016

**Nous sommes ravis de vous communiquer que la progression de votre Fondation se poursuit. En effet, le bilan a encore augmenté de 24 % pour atteindre 1.6 milliards au 31.12.2016, ce qui dépasse largement l'objectif fixé.**

Cette progression a été réalisée grâce aux 81 nouvelles sociétés affiliées et la reprise de 2 entités de rentiers sans employeurs. Ces rentiers ont été repris avec un taux technique inférieur au taux technique de 2.5% actuellement en vigueur pour Copré, de façon à disposer de plus de marge de sécurité pour ces assurés en cas de baisse des marchés. Ainsi l'âge moyen des assurés de Copré a légèrement augmenté pour s'établir à 40 ans, comparativement à 38.8 de l'année passée. Votre Conseil a décidé de limiter la venue des collectives de rentiers, sans employeur, afin de garder, autant que possible, une proportion maximale de rentiers de 35% des engagements.

Les résultats de placements sont également réjouissants (4.94%) et nous pouvons nous féliciter des décisions de diversifications prises sur recommandation de la Commission de Placement. Ce résultat a cependant été obtenu partiellement grâce à l'abaissement du taux de capitalisation des immeubles (de 6,25% à 5.75%), Sans ce changement de taux, la performance 2016 aurait été de 2.57%. Cette décision a avant tout été motivée par le fait que le prix du marché immobilier suisse a considérablement augmenté et nous n'arrivons que difficilement à trouver des immeubles au taux de capitalisation plus élevé que 4%. Il en résulte que les acquisitions de l'année précédente sont mises au bilan en accusant une perte (comptable) importante chaque année. Nous devons nous adapter à cette évolution, sans péjorer l'équilibre du bilan.

Grace à ce rendement honorable, votre Conseil a, encore une fois, décidé de vous offrir un taux d'intérêt au-dessus de la moyenne, soit 1.75%, de 0.5% supérieur au taux minimum LPP, sans splitting. Nous finissons l'année avec un taux de couverture de 105%.

Durant l'année 2016, votre Conseil s'est largement impliqué dans le projet d'internalisation de notre administration. L'engagement du chef de projet, Monsieur Märki, le 18.4.2016, a été suivi de l'engagement de M. Oberli, Responsable Gestion LPP, le 1.7.2016. Nos nouveaux locaux ont été trouvés à un excellent emplacement, en face de la gare à Lausanne. Outre l'engagement des nouveaux gestionnaires, nous prévoyons également l'engagement de deux cadres:

- un Directeur des Investissements, qui va soutenir la Copla en faisant le suivi ainsi que les analyses des investissements existants et la recherche de nouvelles opportunités,

ainsi que de:

- un Directeur Commercial.

En effet, la décision prise en ce début d'année par Swiss Risk & Care, de lancer son propre produit de LPP « Opcion » et la résiliation par celle-ci du contrat nous liant avec effet au 31.12.2017 nous ont déterminé à créer plus rapidement que prévu notre propre équipe de commerciaux. « Opcion » n'étant pas directement un produit concurrent de Copré, nous espérons poursuivre nos excellentes relations avec SRC, afin qu'en tant que courtier elle continue à proposer Copré à ses clients.

A l'heure actuelle, nous sommes dans la phase délicate de planification détaillée du transfert des données de SRC à Copré, soit du système informatique SRC vers Xplan, le programme de gestion choisi par Copré. A ce propos, nous profitons de l'occasion pour vous demander de nous aider en exerçant une vigilance accrue et en nous transmettant les salaires définitifs 2017 ainsi que les nouveaux salaires 2018, le plus tôt possible, au plus tard courant décembre 2017. En effet, toute information reçue tardivement devra être traitée manuellement avec le risque d'erreurs et de complications qui s'en suivent. Notre nouvelle

équipe fera tout son possible pour que ce passage se fasse sans encombre pour vous. Nous comptons sur votre compréhension pour les quelques inévitables problèmes qui ne manqueront pas de surgir. Une bonne coopération contribuera à les minimiser.

Nous avons 3 mandats du Conseil de Fondation qui arrivent à échéance cette année. Il s'agit de celui de Monsieur Christian Gerbail, Monsieur Jacques Grivel et de Madame Christina Rancic. Les trois membres souhaitent rester et renouveler leur mandat. Ceci correspond à l'attente de votre Conseil qui a l'avantage d'être bien équilibré, professionnel et qui a plusieurs années d'expérience de travail ensemble. Il nous a semblé indispensable que le Conseil reste soudé dans la phase délicate de l'internalisation de l'administration de Copré.

Cependant, le Conseil de fondation se réorganise en changeant la Présidence à la fin de cette Assemblée Générale, Madame Christina Rancic, qui a présidé le Conseil de Copré pendant 10 ans, passera la main à Monsieur Robin Gordon, CEO d'Interiman Group Services SA. Entrepreneur dans l'âme, familier des processus d'engagements et de création d'équipes, il a toute notre confiance pour reprendre le flambeau et amener Copré sur sa nouvelle voie avec succès.

Pour le Conseil de Fondation

Christina Rancic  
Présidente

